

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 51

Artikel: Le coup du gilet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un de nos amis rencontre Guintz, une hotte au dos, descendant au lac.

— D'où venez-vous donc, père Guintz, avec votre hotte ?

— De la Banque cantonale... J'avais besoin d'une ou deux mesures d'écus. Mais je n'ai pu m'entendre avec ces messieurs. Est-ce qu'ils n'ont pas eu le toupet, avant même de m'avoir avancé mon argent, de me demander comment je comptais le leur rendre !

Lè mise dein lè z'autro iádzo.

BIN su que vo z'âi liè dein lè papâ que l'ant decidâ di Tiully de fère à criâ lau mise de bou duzoreinda ein patois. L'ant bin fè cliu prècôt, henneu et respet ! La coumouna lâi vâo gagnî.

L'è que lè mise de tsi no se sant pas criâie ein patoi, lè pas dâi boune mise. Lè failâi vère lè z'autro iádzo dein noutrè campagne. On lâi allâve atant po oûre criâ que po misâ. Noutron publicateur étâi on hommo pas tant grand, dinse, on bocon court su tsambe, dâi boune z'épaule, carraie, onna grocha barba naïre, et on dzerno... Podro z'ami, se vo n'âi pas oû clli dzerno vo n'âi rein oû ; on arâi djurâ lo tonnerro ; on l'odâ du on quart d'hâora lliên. Mè l'avancive à criâ, pe forta voix l'avâi. Ein è min revu dinse. Fasâi allâ lè z'affère. Quand coumeincive à dere :

— On bâo ! on pucheint. biau bâo ! Dâi duve man ! Le plliu gros et le plliu fort dâo canton. Pâo menâ on tsè de fè m'è tot solet (*à la déchainte*, que desâi pe pllian). Lo bâo, lo pucheint bâo !

Lè get s'âovressant tot grand quemet dâi fâlot de pousta. Et tot d'on coup, ie fasâi :

— *A guîero l'eimmandzi-vo ?*

Ah, ellil'â *guîero l'eimmandzi-vo ?* mè seimblie adî que l'oûio oncora. L'êtâi po rêveilli lè mijâo, lè z'écourdjatâ on bocon. Quand fâ tsaud et que vo z'âi la pipi et que tot d'on coup quaucon passe dè coute vo et vo brame :

— *Vin bâire on verro,*

cein vo fâ tot vedzet. Eh bin, l'êtâi lo mimo affère po clli l'â *guîero l'eimmandzi-vo ?* Tote cliu dzein piattavant et peinsâvant : Hardi ! faut fère on prix.

Et on eimmodâve :

— Houitanta pîce.

— A houitanta pîce. Houitanta pîce, que bramève lo publicateur, asse fet que pouâve, ein monteint su on plliot.

— Noinanta pîce.

— A noinanta pîce. Noinanta pîce.

Et dinse on quart d'hâora doureint sein dèpondre. Quand la nièze étâi bin eimmodâie et que quaucon l'avâi de :

— Ceint veingt pîce.

— Ceint veingt pîce ! Ceint veint pîce ! *Trâi iádzo l'averto.* Trâi mâi d'échute à clli que remetta.

Clliau : *trâi iádzo l'averto !* L'êtâi pò fère mettre lè retardataire. La misa recoumeincive. Fredin, freda ! Hardi ! petit ! Fotein lâi ! Corâdzo, mijâo.

— Ceint quaranta pîce ! L'è po rein ! Lau baillî pas tant à bâire à clliau mijâo. Ceint quaranta pîce, po la seconda. A ceint quaranta pîce...

L'êtâi justo à sti momeint qu'on apportâve à bâire on verro âo publicateur, po lâi rebailî de la pînce.

— A ceint quaranta pîce... adjudé.

Ah ! clliau mise dâi z'autro iádzo, ein patois, l'è cein que fasâi montâ l'affère.

On étâi oncora tot mousse dein clli teimps, et tota la né — ne se pas se pâot-ître on bèvessâi quauque verro — mâ tota la né on oûia dein noutrè z'orolhie lo cornet dau publicateur.

— *A guîero l'eimmandzi-vo ? Trâi iádzo l'averto.*

Quinte mise ! Quin dzerno. Podro z'ami !

MARC A LOUIS.

« **Vers Sedan** ». — M. Ernest Tissot, rédacteur à la *Feuille d'avis de Lausanne*, s'est décidé, pour répondre à de très nombreuses demandes, de réunir en brochure les articles si intéressants et si goûtés qu'il a fait paraître, il y a quelques semaines, dans ce journal, sous le titre *Vers Sedan*.

Au retour d'une visite à Sedan et aux champs de bataille de la campagne mémorable qui a abouti à la reddition de cette ville et à la chute du second empire, l'auteur a eu l'idée d'évoquer une fois encore le souvenir de cet épisode tragique de la guerre franco-allemande. Il l'a fait de façon saisissante et en s'appuyant sur les documents historiques les plus précis et les plus récents.

Cette brochure est de plus illustrée de clichés indiquant les positions respectives et successives des belligérants, au cours de la lutte.

La brochure (in-8°, 150 pages), est en souscription, au prix de fr. 1.20, jusqu'au 31 décembre courant. Elle paraîtra dans le courant de janvier, pour autant que le nombre des souscriptions suffira à couvrir les frais de publication.

On peut souscrire, par carte postale, à l'adresse de l'auteur : M. E. Tissot, journaliste, Montagibert, Lausanne, ou au « Bureau du *Conteur vaudois* », à Lausanne.

Aidons-nous mutuellement. — Un petit jeune homme montait la rue de Bourg, traînant avec grand peine une lourde charrette.

Un passant le prend en pitié et pousse la charrette jusqu'au-dessus de la rampe.

— Merci bien, m'sieu, fait le petit commissionnaire.

— Mais, dis-moi, mon garçon, observe le passant, pourquoi en as-tu mis autant sur ton char ? Tu n'es pas encore assez fort pour trainer une si lourde charge.

— Oh ! m'sieu, c'est pas moi ; c'est le patron. Y m'a dit : « Va seulement, tu trouveras bien un imbécile qui poussera à la montée de Bourg ! »

QUE FAIRE DE NOS FILLES ?

Un bon vieil almanach d'il y a plus de quatre-vingts ans, auquel on avait posé la question : « Que faire de nos filles ? », répondit, dans sa candeur naïve :

« Donnez à vos filles une bonne éducation, qu'elles apprennent à bien faire la cuisine, à laver, repasser, raccommoder les bas, coudre les boutons, à faire leurs propres habits et surtout des chemises. Enseignez-leur même à faire du pain, dites-leur qu'une bonne cuisine fait épargner l'argent qu'on porterait autrement à la pharmacie. Qu'elles sachent qu'il n'y a de vraie économie que pour celui qui emploie moins que ses revenus, et que celui qui dépense au-delà s'appauvrit inmanquablement. Enseignez-leur qu'une robe d'indienne *payée* se porte avec plus de plaisir qu'une de soie pour laquelle on s'est *endetté*. Envoyez-les faire les marchés et d'autres achats, puis calculer après si le compte est juste. Enseignez-leur à avoir du bon sens, de la confiance en elles-mêmes, de savoir se passer du secours des autres et surtout d'aimer le travail. Apprenez-leur qu'un honnête artisan en manches de chemise et en tablier, sans un sou dans la poche, est préférable à une douzaine de fainéants de distinction, richement vêtus, et qui ont hérité d'une belle fortune. — Si vous avez les moyens, faites enseigner à vos filles la musique, le dessin, les arts, mais réfléchissez que ce ne sont que des choses accessoires, qui peuvent embellir la vie ; mais... enseignez-leur les occupations du jardinage et les joies de la belle nature. Qu'elles sachent aussi que les promenades à pied sont à préférer à celles en voiture et que les fleurs des champs sont bien belles quand on les contemple attentivement. Enseignez-leur à mépriser tout ce qui n'est qu'apparence, et que quand on dit *oui* ou *non*, que ce soit aussi l'expression de la pensée. Apprenez-leur surtout que le bonheur conjugal ne dépend nullement de l'extérieur, ni de l'argent que possède le mari, mais absolument et

seulement de sa conduite et de son caractère. Leur avez-vous inculqué toutes ces choses, les ont-elles bien comprises et en sont-elles bien pénétrées ? Quand le temps arrivera, mariez-les en toute confiance, elles feront leur chemin toutes seules. »

Raison d'âge. — On met l'histoire sur le compte de deux Israélites. Il semble qu'ils aient parfois trop bon dos. Enfin, voici l'anecdote telle qu'on nous l'a contée.

Deux Israélites, donc, se rencontrent, se saluent et font un bout de causette.

— Sais-tu, Isaac, que ch'ai depuis quelques chours des maux de ventre atroces.

— Tiens, Salomon, c'est curieux ; moi aussi, ch'ai des touleurs dans le ventre. Che veux aller consulter un médecin.

— C'est ça, Isaac, va consulter un médecin, et puis tu me tiras ce qu'il t'a ordonné. Comme ça, ce sera meilleur marché.

Quelques jours plus tard, nouvelle rencontre : — Eh bien, Isaac, qu'est-ce qu'il t'a tit, le médecin ?

— Il m'a tit qu'il faut brendre un pain de bied avec mutarde.

— Alors, c'est bien. On va aussi brendre un seul pain de bied pour les deux ; ce sera blus égonomique.

Et tandis que les deux amis sont assis en face l'un de l'autre, les pieds dans le baquet :

— Mais, tis-tonc, Salomon, fait Isaac, alors qu'est-ce que c'est, gomme tu as les bieds sales ?

— Foyons, Isaac, tu oublies, je crois, que ch'ai tix ans de blus qué toi.

LE COUP DU GILET

ESSAYEZ donc de dire à quelqu'un, au premier venu : « Tiens ! vous avez-là un gilet qui vous va à merveille ! » ou « Peste ! quel beau gilet vous avez mis là ! ». Invariablement, la personne ainsi interpellée, dans un geste très familier saisira des deux mains le bas de son gilet et, le tirant pour le faire bien tendre, vous répondra : « Vous trouvez ? » ou : « Mais, il n'a rien d'extraordinaire, ce gilet ! » ou bien encore : « Je l'ai acheté chez Chose ou l'ai fait faire par Machin. »

Pourquoi cela ? On ne sait. Mystère. C'est comme le coup de la « crécelle » ; ça ne rate jamais. D'ailleurs, ce n'est pas nouveau ce que nous vous disons là. Tout le monde le sait.

Ah ! mais ce que l'on sait moins, peut-être, c'est que le gilet a toute une histoire. Au siècle dernier, par exemple, le gilet a été un objet de luxe insensé. Le gilet a fait des folies.

L'élégant qui se respectait comptait ses gilets par douzaines, par centaines. Nous parlons de l'élégant français, car à l'étranger, en Allemagne, par exemple, c'était bien autre chose. Le luxe de la toilette était à l'apogée le plus idéal. Un ministre de la monarchie saxonne possédait 300 gilets et autant de perruques.

Tant de perruques, disait le grand Frédéric, en parlant du comte de Bruhl, et si peu de tête !

C'était donc un musée de gilets qu'il fallait posséder au dix-huitième siècle pour être un homme à la mode. On les faisait en drap, en soie, en bouracan, en velours, en tissu d'or. Ce vêtement était une œuvre d'art, une toile de peinture enrichie à l'infini. On brodait du haut en bas de petits personnages galants, des scènes comiques, des chasses, des pastorales, les fables de La Fontaine, etc.

Sur telle poitrine privilégiée appartenant à un financier, à un fermier général, à un Jourdain quelconque s'étaient les Amours de Mars et de Vénus ; sur celle d'un maréchal de camp en disponibilité, une revue de cavalerie. On citait tout particulièrement le gilet d'un petit maître, un type de ces petits maîtres rimant des bouquets à Chloris ; ce gilet, qui causait des

distractions à la cour de Louis XV, représentait des scènes d'opéras en vogue: le *Huron*, le *Tableau parlant*, de Grétry; la *Folle journée*. Cette mode de gilets à tapisseries dura jusqu'à la fin du règne de Louis XVI.

Que dire des boutons attachés à ces gilets? Ils avaient la circonférence d'un écu de six livres, pièce légèrement plus large que notre pièce de cinq francs. Ils étaient en acier travaillé, en marcasite, en pierre fine et même en diamant.

Le comte d'Artois, celui qui fut plus tard Charles X, se faisait remarquer par ses boutons en pierre ou en émail, et couverts de miniatures reproduisant les beautés célèbres, des bustes antiques, des métamorphoses des dieux.

Enfin les musqués et les coureurs de ruelles portaient sur leurs boutons le portrait de leurs belles et leur chiffre.

Quand vint l'époque révolutionnaire, les sujets d'ornementation changèrent avec la forme du gilet, qui se raccourcit. Le bouton porta les scènes de la Révolution, les portraits des hommes éminents du jour: Robespierre, l'homme le mieux poudré de France; Couthon, coiffé à l'oiseau royal; Henriot, Saint-Just, Fouquier-Tinville, Joseph Lebon, Jourdan, Marat, etc.

Sur quelques gilets introuvables on voyait de charmantes petites guillotines encadrées dans des verres de montres bombés.

On sait à quelles extravagances les tailleurs se sont livrés depuis cinquante ans dans la coupe du gilet. Tantôt il se boutonne jusqu'au menton, tantôt il s'ouvre en cœur sur la poitrine, retenu par un seul bouton; tantôt il a des revers, tantôt il n'en a pas.

Ongle de roi.

On raconte que feu le roi Victor-Emmanuel I^{er} laissait pousser toute l'année l'ongle de l'un de ses doigts de pied. Le 1^{er} janvier, il coupait cet appendice, devenu long de plus d'un centimètre. Un orfèvre lui donnait le poli et le brillant de cette pierre qu'on appelle œil-de-chat, et l'enchâssait dans une monture en or rehaussée de diamants. Victor-Emmanuel offrait ce bijou à sa femme.

La comtesse Rosine en possédait déjà quatorze!

Ce bijou — si on peut lui donner ce nom? — avait pour le roi la valeur d'une amulette; il devait conjurer le mauvais sort.

Et puisque nous parlons ongles, encore ceci:

Savez-vous, chers lecteurs, combien de fois vous changez d'ongles dans votre vie? Non! Eh bien, voici des chiffres sérieux, pris sur des observations rigoureuses.

Les ongles de l'homme ou de la femme se renouvellent cent quatre-vingt-six fois dans l'espace de soixante-dix ans, moyenne de la vie humaine.

Si l'on conservait précieusement l'ongle de l'index, enfermé dans un étui, comme on le fait pour ménager certains arbres rares, au bout de soixante ans environ, on aurait un ongle de plus de deux mètres de longueur.

Mot d'enfant. — *Lili*. — Il a dû faire très chaud cette nuit.

La maman. — A quoi vois-tu ça?

Lili. — Regarde le gazon. Il est couvert de sueur.

Vaudois et Suisses

Nous avons, il y a deux semaines, publié des couplets adressés par la « Société des tireurs de Lausanne » à la « Société fédérale des Carabiniers », réunie à Fribourg, en 1829.

Un de nos correspondants veut bien, aujourd'hui, nous communiquer des couplets qu'adressa, l'année suivante, donc en 1830, la « So-

ciété des Carabiniers », de Lausanne, à la « Société fédérale des Carabiniers », réunie à Berne.

Voici ces couplets, qui se chantaient sur l'air du *Dieu des bonnes gens*. Vous savez bien: « Il est un Dieu; devant lui, je m'incline, Pauvre et content, sans lui demander rien... etc. »

Salut! enfants de l'antique Helvétie!
Trois fois salut! tireurs confédérés!
Ainsi que vous, le plaisir nous rallie
Dans ces beaux lieux que Zéringue a fondés.
De l'union, le but qui nous rassemble
Dans tous les cœurs doit serrer les liens.
A cet espoir, tireurs, buvons ensemble
En vrais Helvétiques.

D'un noble orgueil le cœur bat d'être Suisse
Lorsqu'au milieu des bienfaits de la paix,
L'on voit toujours le plus mâle exercice
Seul présenter aux Suisses tant d'attraits.
O liberté! cette fièvre énergie
Te garantit les plus fermes soutiens.
Carabiniers, buvons à la patrie
En vrais Helvétiques.

Nous commençons une nouvelle histoire.
Ah! puissions-nous, dignes de nos aïeux,
Monter comme eux au temple de mémoire
Et de hauts faits nous illustrer comme eux!
Nous ceindrions le bandeau de la gloire,
Si l'exigeait le plus cher de nos biens;
Et nous courrions de même à la victoire
En vrais Helvétiques.

Tireurs bernois, votre accueil plein de charmes,
De cette fête a formé l'agrément.
Aux Lausannois, à tous vos frères d'armes,
Son souvenir sera toujours présent.
A l'amitié, du ciel fille chérie,
Ouvrons nos cœurs par de nouveaux moyens,
Et de nouveau, buvons à la patrie
En vrais Helvétiques.

SOUS LA CENDRE DU PASSÉ

Au pied de l'échafaud.

Voici la copie d'une lettre adressée au major Davel, par une femme inconnue, dans le temps où il était détenu au Château de Lausanne (avril 1723). Cette lettre, non datée ni signée, ayant été interceptée, puis remise au prisonnier, on en a annexé une copie à la procédure.

C'est ici donc une copie conforme pour le style et l'orthographe à l'original figurant au dossier de la procédure.

« Monsieur,

« Dieu en me Créant, ma faite susceptible D'amour et de Pitié, pour des objets, qui en sont dignes. C'est donc pour vous mon cher Monsieur, que je me déclare en votre faveur, je suis du nombre de celles pour qui vous portez ces horribles chaînes. Je prie Dieu qu'il fléchisse les cœurs de nos Princes, qu'il vous laisse vivre sans désirer de mourir; Je sçay que les sages arbitres ont tout pouvoir sur vous, et s'ils peuvent vous ôter la vie, ne peuvent Il pas aussi vous la rendre, en me faisant un sacrifice de votre pieuse personne, ne désirant que de finir mes Jours, avec une personne qui a d'aussy beaux sentiments que les Vôtres, mettant à part tout ce qu'il y a de Criminel; Je m'estimerais heureuse, si Dieu par sa bonté, me faisait un tel présent, Je le recevrais avec toute la reconnaissance dont je suis capable, Je suis, Monsieur Celle qui vit dans la crainte de pouvoir se dire un Jour

« Votre très humble
et très affectionnée

Servante.

(Non signée, non datée.)

« En attendant de me faire connoître,
« J'espère qu'on le publiera. »

Au bas de la seconde page de la copie originale annexée au volume de la procédure, est écrite en allemand la note suivante:

« La lettre de l'inconnue elle-même a été remise au Major Davel, alors détenu au Château

de Lausanne. On ne sait ce que depuis elle est devenue. On s'était contenté d'en tirer préalablement une copie comme pièce justificative.

« La copie ci-dessus a été fidèlement transcrite de celle qui est annexée à la procédure dont le volume est conservé aux Archives cantonales. »

Le flair postal. — Un coiffeur de Lausanne a reçu, il y a quelques temps, une lettre dont l'adresse était ainsi:

« Monsieur....., coiffeur

» Lausanne

» De la gare, première rue gauche de la côté
» droit aux coin de la second rue qui travers. »
Et la poste a deviné l'énigme.

Entre frère et sœur. — On dit que Dieu est partout, comment cela se peut-il? demandait le plus jeune enfant de la famille.

— Je vais te l'expliquer, dit sa sœur, figure-toi un verre d'eau sucrée où le sucre est fondu. Le sucre est partout et tu ne le vois pas.

Patience! — « Réfléchis bien à ce que tu fais, dit une vieille à sa bonne dont elle était mécontente; tu oublies qu'en compensation des mauvais moments que je te fais passer, je t'assure une rente à ma mort. »

— Je ne l'ai point oublié, dit la bonne; mais si encore on pouvait savoir quand cela arrivera, on prendrait courage.

Nos bons domestiques. — Un domestique disait de son maître:

« Cet homme-là est si froid, si serré, qu'il n'ouvre jamais la bouche; si je ne lisais pas ses lettres avant lui, je ne saurais jamais un mot de ses affaires! »

* **Théâtre.** — Voici les spectacles de la semaine, au Théâtre:

Demain, dimanche 18 décembre, en matinée: *L'Aventurière*, pièce en 4 actes, de M. Emile Augier, et *Le voyage de M. Perrichon*, comédie en 4 actes de MM. Labiche et Martin. — En soirée: *Comme les feuilles*, comédie en 4 actes de Giuseppe Giacosa, et *Francs-Maçons*, vaudeville en 3 actes, de Roland et Leprince.

Mardi 20 décembre, représentation populaire.

Jeudi 22 décembre, soirée de gala, première représentation à Lausanne de *La Fleur merveilleuse*, pièce en 4 actes, en vers, de M. Miguel Zamacois.

* **Le Kursaal** en a fini depuis hier soir vendredi avec *Le Coup de Jarnac*. Fini n'est pas le mot, car cette pièce sera donnée encore une fois dimanche soir, pour répondre, paraît-il, à de nombreuses demandes.

Mais les pièces qui actuellement tiennent l'affiche et la tiennent bien, ce sont: *La Cagnotte*, et la *Chanson de Fortunio*, deux pièces qui n'ont pas semblable succès que « le Coup de Jarnac », mais qui n'attirent pas moins de spectateurs. Elles sont, il faut le dire, admirablement montées et interprétées. Le *Kursaal*, sur ce point, a sa réputation faite et l'affluence du public à chaque nouveau spectacle la raffermir de jour en jour.

* **La dernière.** — C'est lundi 19 courant, à 5 h. et 8 h., que M. Thuillard terminera la première série des conférences avec projections, qu'il a faites dans la salle du Conservatoire de musique, rue du Midi, sous le titre: « Promenades d'art en Italie ». Le sujet que traitera lundi M. Thuillard est: *Les grandes basiliques de Rome*.

Le lundi 23 janvier, commencera la seconde série.

* **Pour les chanteurs.** — Nous avons reçu le « Chansonnier de la Société cantonale des Chanteurs vaudois », imprimé par la Société des Imprimeries réunies. Nous en parlerons samedi prochain.

Soupe à la Maizena (maigre).

Délaissez 50 grammes de Maizena dans 1 1/2 litre de lait bouilli, ajoutez un peu de sel; laissez bouillir pendant 2 ou 3 minutes en tournant. Sucrez la soupe suivant votre goût.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO